

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 V. 219 Vœu relatif à la dénomination d'un lieu du 15e « Jean VANIER ».

Le Conseil de Paris,

Considérant que Jean VANIER, fondateur de l'Arche et des communautés Foi et Lumières, s'est éteint le mardi 7 mai l'âge de 90 ans ;

Considérant que l'Arche accueillant des personnes handicapées compte aujourd'hui 5000 membres dans 154 communautés, dont 35 en France ;

Considérant que l'Arche à Paris a été fondée en 1973 par Jean Vanier rue de l'Abbé Groult dans le 15e,

Considérant que le 15ème arrondissement accueille le siège de l'Arche à Paris, rue Olivier de Serres, le siège de l'Arche Internationale rue Dombasle et le siège de la Fédération Nationale en France rue Copreaux ;

Considérant que l'Arche dispose de 3 foyers d'Hébergement de taille familiale (5 à 6 personnes par foyer) dont 6 places en studios regroupés et un plus grand Foyer d'Hébergement de 12 places (soit 6 studios), d'un foyer de vie de 8 places, d'un Foyer d'accueil médicalisé de 15 places, d'un centre d'activité de jour (CAJ) de 19 places et d'un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) dont 6 places en studios regroupé dans le 15ème arrondissement ;

Considérant que Jean Vanier, défenseur des petits, affirmait si justement « Le plus important, ce n'est pas de faire des choses pour les personnes qui sont pauvres et en souffrance, mais d'entrer en relation avec elles, d'être avec elles, de les aider à trouver confiance en elles et à découvrir leurs propres dons » ;

Considérant que la Ville de Paris travaille en étroite collaboration avec l'Arche depuis de nombreuses années et notamment dans le cadre de la mise en place de la stratégie parisienne « handicap, inclusion et accessibilité universelle 2021 » votée en mars 2017 ;

Considérant que notre arrondissement est riche de sa solidarité ;

Sur proposition de Philippe GOUJON, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Sylvie CEYRAC, Daniel-Georges COURTOIS et les élus du groupe les Républicains et Indépendants,

Demandent :

- À la Maire de Paris qu'un lieu du 15e soit dénommé « Jean VANIER ».